

Nicole WALTHERT  
6 rue de Jargeau  
45000 ORLEANS

A

Monsieur Didier PATRY  
Directeur général de France-Brevets  
12 rue d'Athènes 75009 PARIS

Orléans, le 18 Février 2020

LR avec AR

Objet: France-Brevets au CES 2020 de Las Vegas.

Références : brevet français n°2906385

Pèse-personne postural dynamique permettant la détection d'une posture bipède équilibrée.

Monsieur le Directeur Général,

C'est avec stupéfaction que j'ai appris que vous étiez à LAS VEGAS au CS 2020 où vous mettez en avant une START-UP qui présente un tapis de bain (poids et posture) et ceci m'amène à faire un rapide retour en arrière en relatant les propos que vous m'avez tenus :

*« Vous allez voir, madame Walthert, dès l'arrêt de la cour d'appel de Paris signifié vers le 15/01/19, qui met un point final à la procédure contre la firme nipponne, , et libère votre brevet, nous partirons aussitôt à la recherche d'une start-up spécialisée dans le développement de produits de la même famille que le vôtre et l'approche des J.O. de 2024 pourrait être un support au lancement d'un appareil pour les sportifs comme du grand public ».*

Propos tenu dans une brasserie en présence de Maître Monégier et Gautherot, avocats, Monsieur Nguyen, mandataire du cabinet Mark et Clerk France, après une matinée très studieuse au cours de laquelle les avocats me faisaient une lecture explicative de la procédure de désistement. (rappel : abandon du préjudice estimé devant la 3<sup>ème</sup> chambre – section N° RG 14/05090 le 26/05/2016 de la somme pour le principal de 81 Millions d'€ envers NINTENDO).

- le 18/01/19: comme prévu, la cour d'appel de Paris signifie l'arrêt, copie qui m'a été transmise par Maître Gautherot.

- mars 2019: les médias s'emparent du problème du "mal au dos". C'est une affaire de posture! Mon brevet, validé et libre apporte la solution.

- aussitôt, Je vous adresse un message. Pas de réponse. Vous et votre secrétaire êtes injoignables par téléphone.

- le 26/03/19, Monsieur Giraud député des Hautes-Alpes vous adresse un courrier à ce sujet. Pas de réponse.

- le 10/04/19 Je vous relance par courrier recommandé. (A.R. reçu en retour mais pas de réponse).

- le 12/05/19 Je cherche à joindre Me Gautherot: elle est en congé. Me Monégier en réunion.

- le 25/09/19 Devant ce silence « suspect » Un ami inventeur indépendant, Mr Babaz, ardent défenseur des inventeurs spoliés, décide de vous adresser un mail.

- le 26/09/19 Surprise et stupéfaction puisque le lendemain vous lui répondez par MAIL « strictement confidentiel » où vous lui confirmiez que France BREVETS s'entourait bien d'un nouveau collaborateur. Dans la foulée, Monsieur Enno Bibow m'annonce qu'il est mon référent, mais totalement néophyte en matière d'équilibre, de verticalité, je dois l'initier...

Et nous voici en 2020, ou vous présentez des START-UP au C.E.S. 2020 à Las Vegas! Dont une qui propose une **balance intelligente qui donne aussi la posture ? ?**

Vous avez donc enfin trouvé la start-up! Bravo! Pourquoi me l'avoir cachée si longtemps, Sans doute vouliez-vous m'en faire la surprise? Avouez qu'elle est de taille!

Non seulement votre silence est signe de mépris, tant à mon égard qu'à celui de Mr Giraud, mais le fait de présenter un tel produit au C.E.S. 2020 de Las Vegas sans me contacter signe la trahison de vos propos du 11/09/2018 et le non respect de notre contrat. (section 4.1: collaboration avec d'autres licensors. Les § 4.1.1 et 4.1.2) .

Une vie consacrée à la verticalité pour le bien-être des bipèdes verticaux que nous sommes, un investissement financier de 250.000 €, autant que physique et moral, balayé par le Directeur Général de France- Brevets, **c'est inadmissible.**

J'attends vos commentaires et selon votre réponse, j'aviserais.

Qu'avez-vous fait Mr Patry ?

Avec mes salutations.

N. Walthert.